

CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions des articles L.2121-9, L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu **le mardi 9 mai 2023 à 18 h 30** en Mairie.

Veillez croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,



Xavier BECK

ORDRE DU JOUR

Compte-rendu des décisions prises par le Maire en vertu de l'article L.2122 - 22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Approbation du procès-verbal du 28 mars 2023.

Administration générale

- 1 - Autorisation d'estimer en justice suite aux infractions au code de l'urbanisme
- 2 - Recours contre les délibérations 4.3 et 4.4 du 6 octobre 2022 du Conseil métropolitain de la Métropole Nice Côte d'Azur
- 3 - Droits d'occupation de l'Espace Marquet pendant le 80^{ème} Grand Prix de Monaco
- 4 - Régularisation par division en volumes d'un ensemble immobilier constitué de deux anciens tunnels ferroviaires et de la voirie communale – Allée Auguste Dalmasso et avenue Winston Churchill

Finances

- 5 - Décision modificative n°1 – Budget principal 2023

Personnel

- 6 - Présentation du Rapport Social Unique 2021

Questions diverses